

AUCUN ETRE HUMAIN N'EST ILLEGAL !

Le 25 juin dernier, nous avons déposé collectivement en Préfecture 36 dossiers de personnes sans-papiers. 3 mois plus tard, nous venons appuyer leur régularisation. Ils et elles ont le droit de vivre normalement sur le territoire français, sans craindre une expulsion !



Venez nombreux au rassemblement de soutien
qui aura lieu :

mercredi 15 octobre à 18 h
devant la préfecture de Montpellier



contact : coordination-sans-papiers@no-log.org

site : <http://soutienauxsanspapiers.hautetfort.com>